

Colloque
national
■ 2013

En partenariat avec

Berger
Levrault **BL**

L'AVENIR EST AUX VALEURS SÛRES



Être prêt en 2014

Désignation des conseillers communautaires, intégration du bloc local, montée en compétences : quelles nouvelles frontières pour l'intercommunalité à l'orée de la prochaine mandature ?



**Vendredi 6
septembre 2013**

de 14h30 à 17h30

Caisse des Dépôts et Consignations
Site d'Austerlitz 1, salle de conférence B013
72 avenue Pierre Mendès France, Paris



Programme
de la réunion



Plus d'informations sur www.adgcf.fr

Être prêt en 2014

Désignation des conseillers communautaires, intégration du bloc local, montée en compétences : quelles nouvelles frontières pour l'intercommunalité à l'orée de la prochaine mandature ?

À l'issue de l'adoption de la loi relative à l'élection des conseillers départementaux, conseillers municipaux et conseillers communautaires, les intercommunalités entrent dans une nouvelle dimension démocratique. Désormais, dans les communes de plus de 1 000 habitants, leurs représentants seront élus au suffrage universel direct. Élaboration et présentation des listes, répartition des sièges, agenda... **Quels seront les nouveaux principes et mécanismes à l'œuvre ?**

Actuellement en débat au Parlement, le projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles pourrait lui aussi contribuer à l'émergence d'une nouvelle donne communautaire. De l'intercommunalisation intégrale du territoire national au renforcement de la dynamique métropolitaine, en passant par le surcroît d'intégration donné au couple communes-communauté... **la révolution silencieuse de l'intercommunalité serait-elle en passe d'être enfin pleinement légitime et assumée ?**

Programme de la réunion

- | | |
|-------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 14h30 | Introduction
par Pascal Fortoul,
président de l'ADGCF |
| 14h45 | Les nouvelles modalités
décryptées
par Eric Landot, Avocat |
| 15h30 | Débat avec la salle |
| 16h00 | Nouvel acte de décentralisation :
quelles avancées,
quels compromis envisager ?
par Patrick Le Lidec, Politiste |
| 16h45 | Débat avec la salle |
| 17h00 | Clôture
par Anne-Marie Escoffier,
Ministre déléguée
à la décentralisation |
| 17h30 | Fin du colloque |

→ **Inscription EN LIGNE obligatoire,** dès à présent et jusqu'au 30 août 2013 sur www.adgcf.fr ou par email à contact@adgcf.fr